

Feu vert fédéral

Nouvelliste du 11 décembre 2009 - CHRISTIANE IMSAND

CORRECTION DU RHÔNE Les deux Chambres ont donné leur aval. Berne payera 169 millions de francs pour la première étape des travaux.



Les deux sénateurs valaisans Jean-René Fournier et René Imoberdorf ont pris la peine de défendre le projet, mais ils ne se sont heurtés à aucune opposition au Conseil des Etats. Le plénum a accepté hier à l'unanimité l'octroi d'un subventionnement fédéral de 169 millions de francs pour la première étape de la 3e correction du Rhône qui couvre la période 2009-2014. Le Conseil national ayant adopté une position similaire lors d'une session précédente, la décision est définitive.

Le soutien financier de la Confédération repose sur la loi sur l'aménagement des cours d'eau qui prévoit que Berne doit aider les cantons à financer les mesures de protection contre les crues. Le montant des coûts pour la première étape est évalué à 350 millions de francs. En tenant compte d'un taux de subventionnement de 65% pour la part des coûts donnant droit à des indemnités, le montant du financement atteint 169 millions de francs.

Le rapporteur de la commission de l'énergie et de l'environnement, Filippo Lombardi, note que le Valais a bénéficié d'un taux de faveur. D'après la péréquation financière, les mesures de ce genre devraient être financées à hauteur de 35 à 45% par la Confédération. Le subventionnement de 65% est une exception qui tient compte des charges considérables entraînées par ces travaux. Jean-René Fournier précise que «la charge est reconnue considérable pour un canton lorsque le montant annuel investi par habitant pour la protection contre les dangers naturels est supérieur à quatre fois la moyenne suisse. C'est le cas pour le Valais, puisque cet indice est de 4,3 fois la moyenne suisse.»

Les engagements prévus pour la période 2009-2014 permettent de faire face à des mesures prioritaires dans les secteurs de Viège, Sierre et Sion. Le soutien de la Confédération ne se limitera pas à cette première étape. «Le Conseil fédéral a décidé de procéder par phases», rappelle Filippo Lombardi. Le coût total des travaux est estimé à 1,6 milliard de francs dont 700 à 800 millions jusqu'en 2020.